
MARCUS :

Il y a encore des gens qui se connectent, mais je suggère néanmoins que nous entamions notre conférence. Je pense que c'est la première fois que nous avons une téléconférence Conseil-GAC après l'avis du GAC essentiellement pour clarifier les questions que nous pourrions avoir et je me souviens que nous avons commencé cela après la réunion d'Helsinki en tant que pilote, puis nous l'avons répété après Hyderabad et c'est maintenant la troisième fois, et je pense que dans l'ensemble, cela s'est avéré très utile, et je pense que cela est solidement établi, mais c'est encore manifestement un travail en cours. David a envoyé avant cette téléconférence un tableau avec les questions de vérification. La dernière fois, je pense que les membres du GAC avaient apprécié cette préparation.

Et aussi, par ailleurs, je voudrais rappeler qu'il y a eu un échange de messages entre Steve, président du conseil d'administration, et Thomas, président du GAC, qui a attiré notre attention sur certains des problèmes urgents liés aux caractères de codes de pays au deuxième niveau, et Steve a répondu à Thomas, confirmant essentiellement que le conseil était au courant des enjeux, et reconnaissant également qu'il existe des possibilités d'améliorer la façon de fournir des informations et celle de faire participer les membres individuels de la GAC. Il a confirmé que le conseil prend cette question au sérieux et a demandé à Goran en tant que PDG de l'ICANN de travailler de concert avec le Président du GAC sur la façon de faire des améliorations. Et le résultat immédiat, ICANN.org s'est mis à écouter certains membres du GAC, et d'autres membres du GAC et aussi à demander des conseils, des orientations pour ces prochaines étapes.

Note : Le présent document résulte de la transcription d'un enregistrement audio. Si la transcription est en général exacte, elle peut toutefois être incomplète ou inexacte en raison de parties inaudibles ou de corrections grammaticales. Il est publié en tant qu'aide à la compréhension du fichier audio et ne doit en aucun cas être considéré comme un document authentique.

Et aussi, je pense qu'il y a deux jours, le Conseil du GNSO a adopté la position et cela semble aussi être un thème récurrent que le conseil juridique du GNSO l'affirme également, qu'il y a des possibilités d'amélioration sur la façon d'améliorer le dialogue entre la GNSO et le GAC, et faciliter la participation. Je vous en fais juste part pour vous informer, pour dire à tous que ce n'est pas une fin en soi, mais cela fait partie de l'amélioration du processus dans son ensemble. Je tiens également à rappeler que l'intention originale de ces téléconférences n'était pas d'avoir des discussions de fond sur l'avis du GAC, mais plutôt de se concentrer sur les domaines où il apparaissait un manque de compréhension sur sa réelle signification. Avec l'avis du GAC, il existe un processus continu du BGRI qui reposait précisément sur cela, sur la façon d'améliorer le message provenant du GAC pour nous aider dans le processus de réponse. Je ne veux pas faire appel à quelqu'un, mais cela m'intéresserait quand même. J'ai vu que le coprésident du BGRI est également parmi nous. Avant de passer au tableau, je vous laisse la parole pour voir si quelqu'un aimerait faire des commentaires liminaires.

THOMAS : C'est Thomas, bonjour. Désolé de vous interrompre. Je voulais juste dire que j'ai quelques problèmes urgents pendant la téléconférence et que je reviendrai, je l'espère, sur Adobe très rapidement. Merci.

MARCUS : OK, merci Thomas. Si personne n'a de désir de faire un commentaire liminaire, je propose alors que nous passions directement au tableau

qui a été préparé par David et son équipe. Et comme vous l'aurez remarqué, nous n'avons réellement pas tant de questions. Si vous regardez le tableau poste par poste, paragraphe 1-A-1, protection des désignations et des identificateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Nous savons quel est l'avis du GAC est et nous n'avons pas de questions, et il s'agit essentiellement d'un travail en cours. La balle est dans le camp de la GNSO et pour autant que je sache, ils ont commencé le processus afin d'être en mesure de répondre à la demande. Est-ce que David et son équipe qui suivent plus précisément la GNSO ont des commentaires à ce sujet ?

DAVID : Merci Marcus. Durant la réunion du Conseil de la GNSO du 20 avril, ils en ont discuté et c'est maintenant en train d'être distribué pour plus de discussion par email et vote électronique par ce même Conseil.

MARCUS : Merci pour la mise à jour. J'avais donc bien compris. Rien n'a été décidé, mais c'est dans le pipeline et prêt pour décision.

DAVID : Oui, c'est correct.

MARCUS : Je ne pense donc pas qu'on doive s'attarder davantage sur cette question. C'est quelque chose sur lequel je pense que nous avons répondu, et serons en mesure de trouver une solution, et j'espère que

ce sera réglé sous peu. Et merci encore à tous ceux qui ont été engagés dans ce processus. Il a été très positif, facilité par Bruce. Donc, pouvons-nous passer au tableau suivant, les protections OIG. Une fois encore, nous savons ce qu'est l'avis du GAC est et c'est là encore un travail en cours. L'ICANN fait une enquête sur la faisabilité du système opposé du GAC, mais nous n'avons pas de réponse définitive à ce sujet. Je crois que cela fait partie du processus du facilitateur. Est-ce que David ou quiconque de son équipe pourrait nous dire exactement où nous en sommes à cet égard ?

DAVID :

Marcus, je pense encore une fois que le Conseil en a discuté le 20 avril et ils continuent d'échanger des informations à ce sujet, mais encore une fois, je comprends que le dialogue continue à l'aide du facilitateur et je pense qu'ils auront peut-être eu d'autres commentaires dans cet échange qu'ils ont partagés avec le GAC et le Conseil d'administration.

MARCUS :

Merci pour la mise à jour. C'est aussi un travail en cours, mais nous n'en sommes définitivement pas encore aussi loin qu'avec le premier sur la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Puis, 2-A-2, la question des artefacts. Nous n'avons pas de question, nous comprenons les préoccupations. Je ne pense pas qu'il y ait quelque chose à ajouter ici, cela fait partie du même processus, et il en va de même pour les 2-A-3. Je pense donc que nous pouvons clore ce chapitre des protections OIG. Il n'y a rien ici vraiment qui nous pose questions et nous comprenons qu'il y a quelque chose qui se passe qui facilitera ce processus.

Le point suivant est paragraphe 3-A-1, qui est l'utilisation malveillante des noms de domaine. Nous comprenons l'avis du GAC. Il y a une question que l'on peut voir sur le tableau. Pouvons-nous libérer le défilement afin que les gens puissent faire défiler par eux-mêmes, nous sommes sur la page suivante. Si vous pouvez lire ceci, pour ceux qui ne sont pas dans la salle d'Adobe, je vais le lire, « le GAC serait-il intéressé par un dialogue séparé avec l'ICANN et les membres intéressés du Groupe de travail Sécurité publique du GAC concernant les processus de l'ICANN sur l'utilisation malveillante du DNS ? » Je suis conscient que cela n'a pas été distribué vraiment à l'avance et je suis également conscient que le GAC peut ne pas avoir eu le temps d'en discuter. Je vous présente mes excuses.

Nous avons certains problèmes dans le système, mais il est clairement de notre intention de permettre à l'avenir de distribuer plus à l'avance les questions dont nous disposons. Ah, je vois qu'il y a des commentaires sur le chat. D'accord, c'est toujours relatif aux questions sur la Croix-Rouge et les OIG, si nous aurons une réunion à Johannesburg, et nous l'avons pris en note. Sur le A-3, y a-t-il une décision du conseil de l'appuyer ou pas ? Nous n'avons pas eu de position du conseil sur ce sujet. La position du Conseil est [inaudible] sur lequel nous nous sommes mis d'accord en tant que réponse avec cet email à Thomas qui a chargé le PDG d'engager un dialogue pour voir ce qu'ils peuvent faire. Puis la réponse à ma dernière question, « est-ce que ce tableau compilé a pris en compte les apports de la GNSO ? »

La réponse est, pas encore, le délai a été trop court. Une lettre de la GNSO a été envoyée il y a deux jours, et ceci s'est passé plus ou moins en parallèle. Pour répondre à cette question que le Conseil a, le GAC est

intéressé à avoir dialogue séparé avec le PDG de l'ICANN et les membres intéressés du Groupe de travail du GAC sur la Sécurité publique. Personne n'est prêt à se pencher ? Vous n'avez pas besoin de donner une réponse, c'est une offre qui est sur la table. Je peux voir des mains levées. Thomas et Mark. Thomas d'abord.

THOMAS :

Je vous remercie, Marcus. Bien sûr, nous n'avons pas consulté le GAC, car nous venons juste de recevoir votre carte de point, mais, à titre personnel, je pense que ce serait un exercice utile. Je voudrais simplement le formuler de manière légèrement différente. Je dirais dialogue séparé avec le PDG de l'ICANN et les membres intéressés du GAC, y compris du groupe de travail sur la sécurité publique, de sorte, le groupe de travail sur la sécurité publique étant un sous-groupe du GAC, je pense que nous ne devrions pas nous limiter au PSWG et bien sûr la plupart des gens viendront probablement du PSWG, mais je conseillerai d'en faire une invitation à l'ensemble du GAC. Et si vous désirez avoir une réponse, nous pouvons nous concerter avec le GAC et voir quelle sera la réponse. Je suppose qu'elle sera probablement plutôt positive. Merci. [PAUSE DE L'ENREGISTREMENT]

MARCUS :

Désolé j'avais légèrement perdu le fil audio pendant ce temps. Vous m'entendez bien maintenant ? Mark, vous étiez dans la file d'attente ?

MARK :

Oui, merci Marcus. Oui bonjour tout le monde. Eh bien, comme l'a dit Thomas, nous n'avons pas eu, nous au sein de la direction du GAC, nous n'avons pas encore pu nous saisir de cette question, nous n'avons pas eu le temps de le faire. Mais cela va dans le sens, je pense, des travaux du groupe de travail sur la sécurité publique d'avoir un tel dialogue. Donc je suppose, je parle ici pour le R.-U, nous en serions très heureux, c'est tout à fait opportun, l'utilisation malveillante du DNS, y compris le contenu avec des abus d'enfants est un problème à très haut profil pour nous au Royaume-Uni, et le groupe de travail sur la sécurité publique l'a dans son programme. Il y a donc une intersection avec le PSWG, mais oui, il y a la question qui est maintenant soulevée sur son extension aux réunions plénières du GAC. Nous allons donc devoir répondre, ayant traité cette question au sein du GAC comme Thomas l'a décrit. Merci.

MARCUS :

Merci, Mark. Oui, nous comprenons que vous n'avez pas eu le temps de vous consulter, je considère les premières réactions comme plutôt positives, et le souhait d'élargir l'offre à l'ensemble du GAC, pas seulement au groupe de travail sur la sécurité publique. Mais nous allons attendre votre réponse plus formelle après consultation avec l'ensemble de GAC. Pouvons-nous passer à l'élément suivant 4-A-1, les codes de pays au deuxième niveau. Si le premier élément est pris en compte, une inquiétude s'est exprimée et la réponse donnée dans la quatrième colonne est que ICANN.org entreprendra des consultations que les membres du GAC intéressés pourront écouter les opinions et les préoccupations concernant le code à deux lettres. C'est essentiellement ce qui a été dans la réponse, la note de Steve et de Thomas.

Et le point suivant de l'avis, ce n'est évidemment pas une question facile. Nous comprenons la position du GAC et vous êtes au courant de la position du Conseil, et je pense que rien n'a changé à cet égard. Le nouvel élément est ici, c'est l'offre qu'il y aura des consultations. Toutes les questions dans le chat, qui participera à cette consultation, et quand. Et à propos de l'action d'ICANN.org, qui souhaite répondre ? David, pouvez-vous répondre à ce point ? Et Mark, pour clarifier, à quoi la consultation nous mènera-t-elle, en termes de processus ?

DAVID OLIVE :

Merci, Marcus, David Olive ici. Nous consulterons le Président du GAC et l'équipe de direction du GAC sur ces parties intéressées qui voudraient échanger davantage d'informations à ce sujet, et nous tenterons de mettre en place quelque chose sous peu, dès que nous le pourrons, compte tenu de l'emploi du temps de tout le monde. Mais c'est notre intention d'aller de l'avant.

MARCUS :

Merci David. Y a-t-il d'autres questions ? Oui, Mark ?

MARK :

Oui, merci Marcus, et merci David. Ce que je n'arrive pas tout à fait à comprendre, c'est quelles seraient les étapes à l'issue de la consultation. On peut supposer que cela fait partie d'un processus, donc, où cela nous mène-t-il effectivement après les consultations ? C'était mon point dans le chat. Merci.

MARCUS : Oui. Merci pour ça. Je pense que la première étape des consultations consisterait à écouter les opinions exprimées et les préoccupations, pour mieux comprendre, et également pour expliquer ce qui se passe. Je veux dire, ce n'est donc pas dans un sens un problème nouveau. Dans le monde CC, de meilleurs codes sont déjà en cours d'utilisation et il ne semble pas y avoir de confusion. Le début d'un dialogue pour mieux comprendre ce que sont exactement les préoccupations et aussi de voir ce que la communication pourrait être. David, vous avez peut-être une meilleure réponse que la mienne, ou d'autres personnes participant à la téléconférence qui sont plus impliquées dans ces questions. Je vois que Chris vient dans le chat, la consultation est basée sur l'écoute et les explications. Thomas, vous avez levé la main.

DAVID : Je vais laisser la parole à Thomas, s'il vous plaît.

THOMAS : D'accord, merci Marcus et David. Ma question est, quand vous dites que le conseil discutera avec les membres du GAC intéressés, comment savez-vous quels sont ceux qui s'intéressent à la question ? Juste pour savoir, qu'est-ce que vous désirez, que nous demandions une liste, ou comment, êtes-vous déjà en contact, savez-vous déjà quels sont ceux qui ont des problèmes ou ce que sont les principaux problèmes sur ce sujet. Simplement pour que nous soyons clairs sur la manière dont nous pouvons soutenir le Conseil ou ICANN.org pour qu'ils puissent être en contact avec ces membres. Et l'autre question est,

allez-vous traiter avec eux de façon bilatérale ou allez-vous tenter de prendre l'ensemble des groupes.

MARCUS : Merci. Ce sont de bonnes questions. David, avez-vous une réponse à cela ?

DAVID : Je crois qu'en général nous nous tournerons vers vous, Thomas, et votre équipe de direction du GAC pour être en mesure de nous guider sur ce point, et il peut exister quelques membres qui nous ont contactés. À ce stade, je n'en suis pas sûr. Plusieurs d'entre eux nous ont écrit des lettres, et ce serait un début, donc. Alors si vous pouviez fournir ce type de liste, cela nous serait très utile. Nous n'en avons pas, franchement, une devant nous et nous voulions vous consulter pour nous assurer que nous avons considéré les personnes qui sont intéressées et aussi pour apprendre et les consulter plus en détail sur certaines de leurs questions et préoccupations spécifiques.

MARCUS : Je vois dans le chat que certains de mes collègues ont exprimé leur intérêt, l'Argentine, le Mexique, et Mark, ce qui se passe après la consultation, et également Chris a un commentaire dans le chat, comprenant que nous demandons aux membres du GAC s'ils souhaiteraient discuter de [inaudible] par l'entremise de cette discussion de manière bilatérale, mais rien n'est gravé dans le marbre. Bien exactement. La réponse de Thomas était tout à fait conforme à ce

que David vient de dire, que le PDG de l'ICANN pourrait travailler avec le président et l'équipe de direction du GAC sur la meilleure façon de collecter ces informations et cette participation qui serait liée à ces consultations.

Et oui, le contexte indique qu'une liste complète serait utile. Nous avons reçu quelques lettres intéressées. Il y a aussi dans le chat, comme une réflexion à haute voix, l'idée d'avoir une réunion sur ce sujet avec la GAC à Johannesburg. Je suppose que c'est une question qui intéresse de nombreux membres du GAC, même s'ils n'ont pas exprimé directement leur préoccupation, un intérêt, dans le chat, les discussions bilatérales semblent avoir du sens et c'est quelque chose que je pense qui est à travailler.

Et Thomas, dans le chat, la compilation d'une liste de membres du GAC intéressés à être contacté par ICANN.org. Encore une fois, c'est le début d'un processus, et je ne suis pas sûr, cela a certainement un sens d'avoir des consultations bilatérales afin de commencer avec les problématiques et ceci avec de nombreux membres au sein du GAC et d'ICANN.org. À un moment, il serait sensé d'avoir une session avec tout le monde dans la même salle. Olga dit qu'il y a plusieurs membres du GAC qui étaient plus concernés, il n'est pas facile de rendre bilatéral [inaudible 25:47]. Je pense que c'est un problème qui doit être abordé, car je pense que la question de l'inefficacité, Goran doit également faire quelques voyages, et bien sûr il peut regrouper les questions quand il est dans la capitale d'un pays qui a cette inquiétude. Y a-t-il d'autres commentaires ? Et Mark a levé sa main. Mark, s'il vous plaît.

MARK : Oui, merci, c'est simplement pour répéter ce que j'ai dit dans le chat. L'une des questions. Les consultations sont-elles sur la question du traitement des deux caractères, et sont-elles également sur la façon dont l'avis original du GAC a été traité dans la réponse par le conseil ? Je ne suis pas sûr. Il y a deux éléments. Des questions sur le processus, quand il a été fourni et la problématique elle-même.

BECKY : Marcus, c'est Becky, je suis désolée, je ne suis pas dans Adobe, mais j'aimerais y entrer. Je crois donc que les consultations portent sur les préoccupations que les membres du GAC ont et qui, je pense, pourraient porter sur les deux, à mon point de vue et je pense que du point de vue du Conseil, nous voulons mieux comprendre ce que nous avons entendu au sujet des membres du GAC qui ont eu plus ou moins l'impression d'être utilisés, pour ce qui concerne la tarification et ce genre de choses, et pour comprendre si une quelconque politique ou règle de l'ICANN a été violé. Et aussi pour expliquer le raisonnement du Conseil et la façon dont il est arrivé à ses conclusions et à entendre ce que les membres individuels ont à dire. Je crois donc que c'est l'ensemble de ces choses. Mais de mon côté en particulier, je pense qu'il y a un domaine où nous pourrions peut-être être plus affirmatifs, vous savez, potentiellement affirmatifs, ces préoccupations, vraiment, les régler.

MARCUS : Je vous remercie, Becky. Et il y a eu quelques discussions sur le chat. [Pause audio] désolé j'ai perdu la connexion une fois de plus, je suis de

retour encore une fois. Je pense que Becky a donné une réponse très claire sur ce point. Il y avait aussi des discussions dans le chat. Il y a des problématiques sur le fait que la consultation aurait trait à la question principale, et que nous essayons de mieux comprendre en séparant ces diverses questions. Comme je l'ai perdu la connexion, il y a eu quelque chose d'autre ? Quelques personnes sont en train de saisir des informations. Est-ce que toutes les consultations auront lieu avant Johannesburg ? Et il y a eu aussi un sentiment d'urgence durant le chat, plusieurs membres du chat ont dit que la rapidité était essentielle, et qu'ils devraient commencer dès que possible. Et encore une fois, je voudrais m'adresser à David, quels sont exactement les plans, mais je ne pense pas qu'il sera possible de faire l'ensemble des consultations avant Johannesburg, mais je crois comprendre qu'elles vont commencer en effet dès que possible. Est-ce que David pourrait nous éclairer un peu à ce sujet ?

DAVID : Oui, Marcus, nous essayons de le faire, et nous allons essayer d'avoir un maximum de consultations et de séances d'écoute, autant que nous le pourrons, avant Johannesburg. Les horaires de diverses personnes etc. sont une difficulté, mais nous travaillons pour faire avancer tout cela et aller de l'avant aussi rapidement que possible.

MARCUS : Merci pour la mise à jour. D'autres questions ou commentaires ? Ou avons-nous été tellement efficaces que nous pouvons terminer notre téléconférence bien à l'avance ? Thomas, en tant que commentaire,

une idée pourrait être que ceux qui ont pris la peine de vous écrire des messages, ces personnes pourraient être celles que vous contacteriez en premier, jusqu'à ce que vous obteniez l'ensemble de la liste. Je suppose que c'est l'idée. Ceux qui ont écrit des lettres méritent une réponse, et probablement d'être eux-mêmes au début de la file d'attente, mais encore une fois, David, voudriez-vous nous donner une idée de la façon dont vous aborderez ces consultations ?

DAVID :

Oui, j'essaie de créer une liste. De toute évidence, certains membres nous ont écrit directement, c'est une liste partielle, qui pourrait être évidemment, et nous apprécierions beaucoup, être élargie en une liste exhaustive par la direction du GAC et le GAC, et nous verrons cela dans l'ordre et répondre d'abord à ceux qui ont soulevé le problème, et manifestement, il y a en a d'autres dans le chat, aussi, nous en prenons note.

MARCUS :

Merci pour la mise à jour. D'autres commentaires, des questions ? L'Argentine n'a pas écrit une lettre jusqu'à présent, et j'espère qu'il y aura une solution, j'aimerais faire partie des consultations. Thomas, une autre idée serait d'organiser une réunion entre les membres intéressés du GAC et l'ICANN.org à Johannesburg. Jorge sur 4-A-4, je suppose que le Conseil fournira les éclaircissements gentiment demandés. Et Mana souhaiterait également être prise en compte. Oui, nous n'avons pas pris, je veux dire, en réponse à la question de Jorge, nous n'avons pas encore répondu à l'avis du GAC point par point. Je veux dire, cette

téléconférence était pour poser des questions, pour que nous comprenions l'avis, mais nous allons donner une réponse aux questions, c'est l'étape suivante, mais cette téléconférence est très utile pour nous donner de quoi mieux répondre.

Thomas encore, à la réunion de Johannesburg, en tant qu'ajout aux contacts qui prennent place avant l'ICANN59. Il semblerait presque inévitable qu'il y ait une réunion plus générale à Johannesburg qui permet d'avoir tout le monde ensemble après les contacts bilatéraux. Et je peux vous assurer qu'ICANN.org, David, a pris note des membres du GAC qui ont indiqué leur intérêt dans le chat. Pour autant que je me souvienne, c'est l'Argentine, le Mexique, l'Égypte, je pense, aussi le Royaume-Uni. ICANN.Org veillera à ce qu'ils fassent partie de la liste. Et David dit : Oui, entamer des consultations et organiser des réunions. Singapour [inaudible], oui. Mana, s'il vous plaît, oui.

MANA :

Je vous remercie, Marcus. Très rapidement, pour expliquer pourquoi le temps est essentiel dans ce domaine. Car même les bureaux d'enregistrement qui donnent des périodes d'exclusivité pour que les gouvernements s'enregistrent, une date limite est fixée pour cette période d'exclusivité et les délais approchent, c'est pourquoi nous pensons qu'il y a urgence. Mais il est clair que la saisie actuelle est un peu inhibitrice comme discuté à Copenhague. Ainsi, littéralement, c'est soit être coincé pour aller s'enregistrer avec les coûts inhibiteurs ou rater la date limite et alors l'enregistrement est ouvert au public. C'est pourquoi il est bon de gérer ces choses le plus tôt possible. Merci.

MARCUS : Merci Mana, les points sont bien pris en compte. Et je pense que réellement cela fait partie de la consultation, une partie de la mission d'enquête, que ce passe-t-il exactement. Nous avons des notes disant que la Commission européenne et la Colombie souhaiteraient également être incluses dans la consultation. Y a-t-il autre chose que nous devrions traiter maintenant ? Nous avons réservé, je crois, une période, généreuse, de 90 minutes, mais il me semble que nous avons été plus efficaces et puisque nous faisons collectivement des progrès vers une augmentation de l'efficacité sur la façon de gérer les avis du GAC, s'il n'y a pas de derniers commentaires ou de questions, j'aimerais considérer que nous pouvons clore cette téléconférence. Oui, Thomas, s'il vous plaît.

THOMAS : Oui, merci. Je pense que nous devrions peut-être lire quelques articles de journaux dans les 52 prochaines minutes, juste pour passer le temps, parce que nous n'avons probablement tous rien d'autre à faire. Non, blague à part. Une autre question, parce que j'aimerais saisir l'occasion d'avoir quelques minutes restantes, nous en sommes actuellement à la planification de nos ordres du jour et nos calendriers pour la réunion ICANN59 à Johannesburg et la question est, aurons-nous une réunion avec le conseil à Johannesburg ? Et le sentiment de base du GAC est que nous aimerions en avoir un.

Aussi, parce qu'à Helsinki, durant notre premier forum des politiques, nous avons décidé de ne pas vous demander la tenue d'une réunion et

que nous nous rencontrerions dans les séances intercommunautaires, et aurions de cette façon un échange. Il est apparu que cela n'a pas été un échange très large, d'où la demande du GAC d'avoir une réunion bilatérale avec le Conseil dans le forum des politiques à Johannesburg, idéalement le mercredi matin. J'aimerais que vous en preniez note et réfléchissiez à une réponse. Avez-vous besoin d'une demande écrite ou d'un message à ce sujet ? Ou est-il suffisant que je vous le demande ici sur l'enregistrement ? Merci.

MARCUS :

Merci. Je pense que ce sera suffisant. Nous avons pris note de cette demande, et compte tenu du fait qu'il y a quelques problématiques ouvertes, je reconnais que ce serait une bonne idée, mais je ne peux pas parler au nom du Conseil sur cette question. Mais je pense que la demande, nous pouvons la gérer, nous pouvons la considérer comme une demande formelle, et nous vous répondrons par les voies normales lorsque nous travaillerons sur le calendrier. Oui, Sharine dans le chat a demandé à Thomas si nous pouvions obtenir les questions du GAC à l'avance. Sharine voulez-vous prendre la parole ?

SHARINE :

Désolé, vous m'entendez bien ? Désolé il y a un écho. J'en ai parlé à Thomas auparavant. L'idéal était avec le conseil, si nous avons des questions qui préoccupent le Conseil à l'avance. Pour que nous puissions bien nous préparer et avoir un dialogue efficace. Je vais m'arrêter ici, parce qu'il y a un écho.

MARCUS : Oui, nous pourrions vous entendre deux fois, en effet, mais je pense que le message a été encore plus clair. Oui, en effet, nous avons amélioré les interactions avec les divers groupes de parties prenantes et unités constitutives en ayant en effet les questions à l'avance, cela contribue clairement à améliorer le dialogue. Thomas, votre main est levée, aimeriez-vous commenter, ou est-ce une main levée précédemment ?

THOMAS : Non, c'est une réponse à Sharine, si je peux, pendant 30 secondes.

MARCUS : Oui, s'il vous plaît.

THOMAS : La chose est : Nous avons essayé, et je pense que nous l'avons fait dans les réunions précédentes, nous avons essayé d'établir une liste de choses que nous avons l'intention de soulever avec le Conseil. Une semaine ou une dizaine de jours plus tôt. Le problème est, bien sûr, ou la chose est que normalement, différentes choses sont soulevées durant la réunion du CAG, que nous ajoutons ensuite à la liste ou certaines choses deviennent, disons, d'une priorité plus importante que certaines des choses indiquées plus tôt et certaines autres choses se retrouvent remplacées par d'autres.

Et tout ceci est dans une certaine mesure, inévitable, étant donné la dynamique de ces changements et le travail qui s'accumule et qui culmine durant la réunion. Mais je prends note que, dans la mesure du

possible, nous ferons tout notre possible pour fournir des questions ou des problèmes à l'avance et pour vous tenir à jour dans la mesure du possible sur les développements, peut-être aussi au cours de la réunion du CAG, de sorte que vous aurez une possibilité de vous préparer. Mais une partie de cela restera toujours, disons, spontanée, et selon ce qui se passe, nous en discuterons directement lors de la réunion de l'ICANN. Merci.

MARCUS :

Merci, Thomas. Et oui, Mark a un écho, Thomas répond sans écho. OK, il y a des derniers commentaires ou questions ? Pouvons-nous clore la conférence ? Je ne vois pas d'autres demandes de parole, j'en déduis donc que nous sommes raisonnablement satisfaits de cette téléconférence. Je pense que c'était en effet une téléconférence très constructive et David et son équipe commenceront le processus de consultation avec les gouvernements intéressés, et nous examinerons et transmettrons à l'ensemble du conseil la demande du GAC d'avoir une réunion à Johannesburg, comme demandé par Thomas. Sur ce, je vous remercie tous, merci d'avoir participé à cette téléconférence.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]